



ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



Communiqué de presse Action Praticiens Hôpital du 31 mai 2023

Reprise des négociations, ou réunion pour amuser la galerie ?

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT LA GRANDE FACHERIE

A la veille de ce long week-end, le Conseil d'Administration d'Action Praticiens Hôpital tenait sa réunion mensuelle. Alors que le sujet d'un préavis de grève était sur la table, un mail émanant de la DGOS parvenait, indiquant la suppression (attendue) de la réunion du 1^{er} juin qui devait porter sur la permanence des soins mais confirmant la tenue de la réunion du 31 mai. Cette réunion a pour sujet : « échanges techniques avec la direction des affaires juridiques [du ministère] sur la modalité du reclassement des praticiens hospitaliers ». Nos conseils juridiques sont également conviés.

APH prend acte de la reprise du dialogue social avec la DGOS, qui répond ainsi à la demande du syndicat Jeunes Médecins, et qu'APH a immédiatement soutenue. Cette réunion étant indispensable pour résoudre l'injustice du reclassement des praticiens hospitaliers, APH a décidé :

- De suspendre la décision d'un appel à la mobilisation des praticiens, qui romprait toute discussion avec les tutelles
- De participer à cette réunion avec son avocat.

APH n'est pas dupe. Les négociations, jusqu'à ce jour, sont bloquées, faute de financements alloués par Bercy... et les retours des praticiens du terrain sont unanimes : la situation n'est même plus dégradée tellement elle devient dégradante et humiliante pour les soignants et les praticiens, et ils attendent désormais des syndicats un appel à la mobilisation à laquelle ils répondront massivement.

APH demande que cette réunion soit le départ d'une reprise des négociations.

APH demande que les ministères et la Première Ministre accordent leurs violons pour répondre au nécessaire choc d'attractivité nécessaire pour les carrières hospitalières médicales, engagement du Président de la République lors de ses vœux du 6 janvier 2023 aux professionnels de santé, et qu'ils ont la charge de mettre en œuvre avant le 1^{er} juin 2023.

APH prévient qu'en cas de persistance de la situation de blocage, les praticiens sauront se faire entendre Pour APH ne pas respecter ses engagements est le terreau d'une potentielle rupture définitive d'un pacte de confiance.

APH exige de passer des paroles aux actes. APH préconise d'analyser les conséquences délétères sur des promesses non tenues comme celles de la déliquescence de notre système de santé et plus particulièrement de l'hôpital public et d'agir immédiatement en conséquence. Car le 1^{er} juin c'est demain !!!

Dr Jean-François Cibien
Président APH
Président AH
jf.cibien@sudf.fr
06 07 19 79 83

Dr Carole Poupon
Vice-présidente APH
Présidente CPH
carole.poupon@aph-france.fr
06 76 36 56 67

Dr Yves Rébufat
Délégué général APH
Président exécutif AH
yves.rebufat@snphare.fr
06 86 87 62 76

Dr Marie-José Cortes
Vice-présidente APH
Marie-josé.cortes@aph-france.fr
06 12 23 94 00

Dr Marc Noizet
Président de SUDF

Dr Anne Geffroy-
Wernet
Présidente du
SNPHARE

Dr Xavier Palette
Vice-Président SNBH

Dr Eric Branger
Président SPHP

Dr Jean-Pierre
Salvarelli
Vice-président SPH

Dr Yves Hatchuel
Président du SMH

Dr Delphine Glachant
Présidente USP

Dr Eric Guiheneuf
Vice-président des
Biologistes Médicaux

Dr Emmanuel
Cixous
Président du SNPEH

Dr Jean-Marie Leleu
Président FNAP

Dr Anne David-Bréard
Présidente du SNGC

Dr Pascale Le Pors
Vice-présidente SYNGOF

Dr Salem Ould-Zein
Président du
SNPADHUE

Dr Richard Torrielli
Représentant
adhérents directs
Avenir Hospitalier